

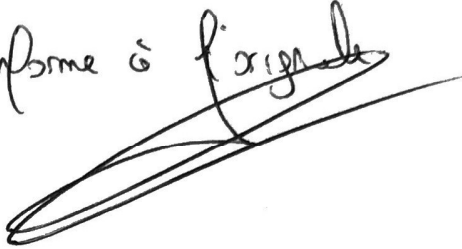
BILAN ACTIF

	Valeur au 31/12/2025			% de	Valeur au	% de
	brute	amort. & dépréc.	nette	l'actif	31/12/2024	l'actif
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				23,08		7,39
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...	51 084,87	22 872,84	28 212,03		13 504,66	
Autres immobilisations corporelles	80 919,01	17 056,34	63 862,67		14 370,44	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	132 003,88	39 929,18	92 074,70	23,08	27 875,10	7,39
Stocks et en-cours				12,16		15,82
Mat. premières, autres approv.	41 784,48		41 784,48		48 366,15	
En-cours de production	6 736,86		6 736,86		11 290,99	
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes	756,81		756,81	0,19	3 161,00	0,84
Créances (2)				27,29		30,76
Clients	60 510,70		60 510,70		64 239,83	
Clients Factures à établir	13 100,00		13 100,00		16 458,89	
Créances fiscales et sociales	28 231,26		28 231,26		15 473,50	
Autres créances	1 461,26		1 461,26		789,60	
Groupe et associés	100,00		100,00		15 000,00	
Débiteurs divers	5 507,35		5 507,35		4 011,97	
Charges constatées d'avance	3 827,87		3 827,87		33 066,68	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	144 927,41		144 927,41	36,32	137 350,94	36,42
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	306 944,00		306 944,00	76,92	349 209,55	92,61
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	438 947,88	39 929,18	399 018,70	100	377 084,65	100

(2) Dont à moins d'un an

112 738,44

Certifié conforme à l'original



BILAN PASSIF

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 1 000,00)	1 000,00	0,25	1 000,00	0,27
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		3,44		8,11
Réserve légale	100,00		100,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	13 611,19		30 482,84	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	13 483,59	3,38	13 128,35	3,48
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	28 194,78	7,07	44 711,19	11,86
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	106 470,71	26,68	37 614,55	9,98
Emprunts et dettes financières diverses			92,02	0,02
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	80 321,39	20,13	129 287,02	34,29
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	102 917,41	25,79	111 528,95	29,58
Fournisseurs, factures non parvenues	362,60	0,09	165,00	0,04
Groupe et associés	100,00	0,03		
Dettes fiscales et sociales	62 754,59	15,73	51 878,71	13,76
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	9 283,50	2,33	1 807,21	0,48
Produits constatés d'avance	8 613,72	2,16		
TOTAL DES DETTES (1) (III)	370 823,92	92,93	332 373,46	88,14
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	399 018,70	100	377 084,65	100
(1) Dont à moins d'un an	209 376,40			

ANNEXES COMPTABLES

Annexes comptables

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 399 018,70 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 13 483,59 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

Les états financiers sont présentés conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers qui modifie également le règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général, applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées et le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, dégressif ou linéaire et dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue.

STOCKS

Détermination des stocks

Les stocks sont déterminés selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation suite à rééval. acquisition		Diminution par virt poste	par cession	Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
Immobilisations corporelles							
Installations techniques, matériel et outillages industriels	30 034,93	21 049,94				51 084,87	
Installations générales, agencements et aménagements divers	6 420,78					6 420,78	
Matériel de transport	12 805,04	56 015,00				68 820,04	
Matériel de bureau, informatique & mobilier	4 179,86	1 498,33				5 678,19	
TOTAL	53 440,61	78 563,27				132 003,88	
TOTAL GENERAL	53 440,61	78 563,27				132 003,88	
Immobilisations corporelles							
Inst. techniques, matériel et outillages indust.							
Inst. générales, agencements et aménag. divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique & mobilier							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							

ETAT DES AMORTISSEMENTS

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., mat. et out. industriels			16 530,27	6 342,57		22 872,84
Inst. générales, agencés divers			3 214,85	1 284,16		4 499,01
Matériel de transport			2 857,11	6 271,65		9 128,76
Matériel de bureau, informatique			2 963,28	465,29		3 428,57
TOTAL			25 565,51	14 363,67		39 929,18
TOTAL GENERAL			25 565,51	14 363,67		39 929,18
		Diminution de l'exercice		Ventilation transf. à l'actif circ	éléments cédés	mise hors service
TOTAL GENERAL						

A.R.T FAÇADE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 54 Bis Rue du Neufbourg 50000 ST LO
878 636 521 RCS COUTANCES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 JUIN 2026
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 13 483,59 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	13 483,59 euros
------------------------	-----------------

Un prélèvement sur les réserves

- sur le compte « autres réserves »	1 516,41 euros
--	----------------

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	15 000,00 euros
---	-----------------

A titre de dividendes Soit 150,00 euros par action	15 000,00 euros
---	-----------------

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 15 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 23 juin 2026.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 :
15 000,00 euros, soit 150,00 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 15 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2024 :
30 000,00 euros, soit 300,00 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Thomas SURBLED



certifié conforme